



DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES

SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT
DES ORDURES MENAGERES DU
GUILLESTROIS, DU QUEYRAS ET DE L'ARGENTIEROIS

S.M.I.T.O.M.G.A



Le compostage, un acte citoyen pour une gestion durable des déchets

Particulier et professionnel, le compostage est un acte citoyen qui permet à la collectivité de maîtriser les coûts en sortant du circuit traditionnel des déchets (collecte, transport, traitement) le flux des déchets fermentescibles (hors viande poisson fromage) qui peut être traité localement. Le SMITOMGA, lauréat du Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage, propose des solutions adaptées pour développer le compostage sur le territoire Guillestrois-Queyras, Pays des Ecrins.

Avec le réveil de la nature, le printemps est le moment idéal (température et humidité) pour faire ses premiers pas vers la démarche de compostage pour valoriser vos bio-déchets. C'est également le bon moment pour utiliser au jardin le compost produit l'année précédente.

Une réalité

Les déchets compostables représentent 30% des ordures ménagères soit environ 1500 tonnes. Si tous les bio-déchets étaient compostés localement, cela représenterait une économie de plus de 237 000 euros sur le traitement et le transport (hors coût de collecte) pour la collectivité.

Déchet fermentescible

Cela désigne un déchet composé exclusivement de matière organique biodégradable. Il est susceptible d'être traité par compostage ou méthanisation.

Ce sont les déchets verts, les rebus de cuisine ou du potager...

Les solutions

Le compostage individuel

Les citoyens du territoire du SMITOMGA peuvent demander la mise à disposition d'un composteur bois de 300L accompagné d'un bio-seau et d'un aérateur de compost contre une participation de 20 euros. Chacun peut alors installer le composteur dans son jardin et y apporter ses déchets organiques afin qu'ils compostent.

Le compostage collectif

Pour ceux qui n'ont pas de jardin ou pour qui les composteurs individuels ne sont pas adaptés, le SMITOMGA met en place des sites collectifs. Ces derniers sont gérés par les structures porteuses (entreprises, copropriétés, collectivités, écoles...) de chaque projet d'installation. Trois bacs sont disposés sur un seul et même lieu :

Contact Presse : SMITOMGA Chloé Airaud. Tél. 04 92 45 59 92 - Chloe.airaud@smitomga.com

SMITOMGA – BP 12 – Passage des écoles – 05 600 GUILLESTRE
Tel : 04 92 45 59 92 Fax : 04 92 45 48 75 prevention@smitomga.com

- Le bac d'apport est le bac dans lequel les usagers viennent déposer avec leur bio-seau les déchets organiques afin d'être mélangés avec du broyat de bois
- le bac de broyat est le bac qui permet de stocker sur place le broyat de bois nécessaire au bon déroulement du processus grâce à son apport en matière carbonée et son pouvoir structurant (aérant)
- le bac de maturation : Après transfert de la matière du bac d'apport vers ce bac, ce dernier permet de faire murir la matière et ainsi obtenir du compost utilisable. L'accès à ce bac est libre, les citoyens peuvent venir récupérer du compost pour l'utiliser dans leurs jardinières et potagers.

Le SMITOMGA cherche des citoyens souhaitant s'impliquer comme correspondant référent dans le suivi des sites de compostage public. Si cela vous intéresse, contacter-le 04 92 45 59 91

Le Compostage sur le territoire en quelques chiffres

Le SMITOMGA est lauréat du Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage (2015) dont le compostage est un axe fort avec la mise à disposition de composteur individuel (plus de 900 depuis 2010) pour les particuliers et plus de 70 sites de compostages collectifs en activité sur le domaine public (Risoul, Guillestre, Saint-Clément sur Durance, Eygliers, Mont-Dauphin, Abriès, Aiguilles, Château Ville Vieille, Molines en Queyras, Ristolas, Saint-Véran, La Roche de Rame, l'Argentière La-Bessée), chez les professionnels du tourisme, et en pied d'immeuble...

Plus d'informations pour les professionnels et particuliers souhaitant commencer le compostage individuel ou collectif, contacter le 04 92 45 59 91